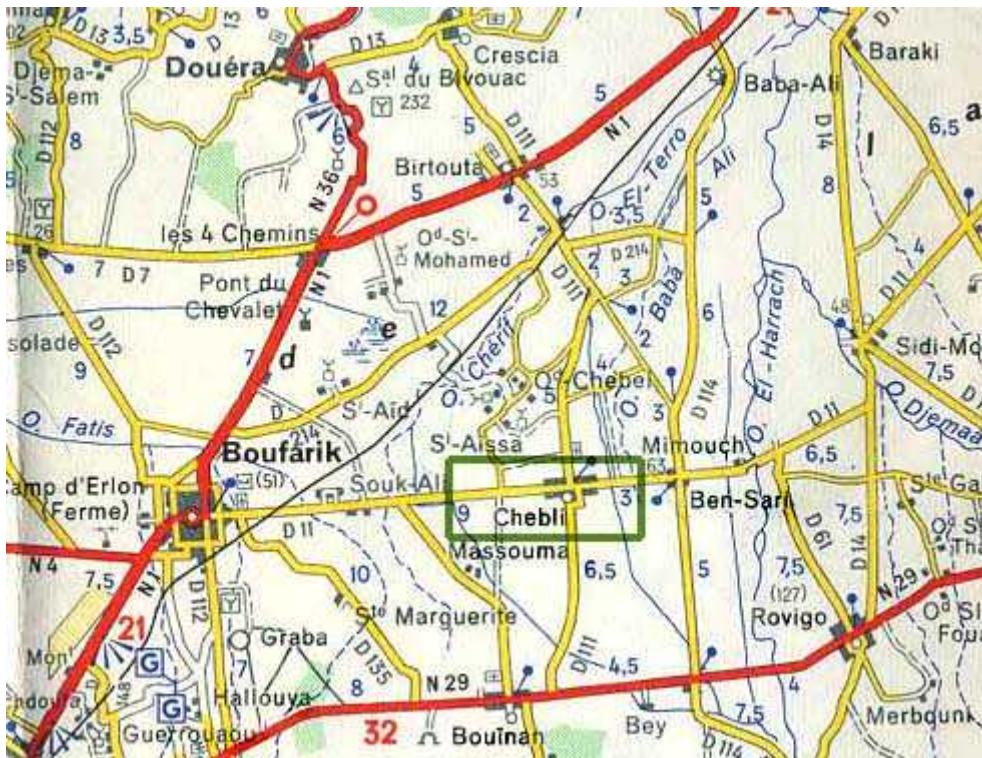


BOUINAN

Située sur la Nationale 29, à 91 mètres d'altitude, la ville de BOUINAN est distante de CHEBLI de 6 km (Sud-ouest), de BOUFARIK, à 10 km et de SOUMA, à 8 Km.



Origine du Nom : Arabe. Il faudrait sans doute prononcer BOU INANE

ALGER capitula le 5 juillet 1830.

La plaine d'ALGER reçut les premiers colons agricoles venus de France ; ces colons eurent à combattre un ennemi redoutable, la fièvre paludéenne : la MITIDJA était dans son ensemble un immense marécage, qu'il fallut dessécher par des canaux d'irrigation, et plus tard assainir par des plantations d'eucalyptus. Le sol néanmoins se montra si riche, les facilités de communications étaient si grandes, que les créations de villages se succédèrent rapidement.

Dans un premier temps, dès 1835, le périmètre d'ALGER fut prépondérant pour les colons : HUSSEIN DEY, KOUBA, BIRMANDREIS, BIRKADEM, EL BIAR. Ils avancèrent même jusqu'à DELY-IBRAHIM et DOUERA. BOUFARIK, en pleine Mitidja date aussi de 1835.



La

MITIDJA

La colonisation française a connu plusieurs étapes dans l'occupation physique du territoire algérien. Après quelques hésitations, et les premiers essais de CLAUZEL avec les villages de KOUBA, BIRKADEM, et BOUFARIK, le général BUGEAUD entama la prise de possession véritable du territoire avec comme instrument le binôme village/périmètre de colonisation.



Bertrand CLAUZEL (1772/1842)



Thomas BUGAUD (1784/1849)

La Mitidja fut plus longue à peupler. Dès 1841 des colons s'étaient installés à BLIDA, en 1845 on créa SOUMA, en 1846, ce fut LA CHIFFA puis MOUZAIVILLE. Le 31 janvier 1848 ce sont JOINVILLE, MONTPENSIER, DALMATIE et BENI MERED. En 1857, la création de BOUINAN compléta la colonisation de la Mitidja centrale.

LA MITIDJA

Orientée parallèlement au relief côtier dans une direction est-nord-est vers ouest-sud-ouest, la plaine de la Mitidja est limitée à l'Est par l'oued BOUDOUAOU, à l'Ouest par l'oued NADOR tandis que ses deux principaux flancs sont bordés par deux reliefs élevés : les collines du Sahel algérois au nord et l'Atlas blidéen au Sud. Elle s'allonge d'Est en Ouest sur une centaine de kilomètres et s'étire sur une profondeur variant de 5 à 20 km. D'altitude moyenne de 50 mètres, elle présente une faible pente orientée vers la mer. Elle est divisée en deux unités physiques : la Basse Mitidja ou Mitidja Est et la Haute Mitidja ou Mitidja Ouest.

Ses sols fertiles bénéficient d'un climat tempéré de type méditerranéen et d'une pluviométrie suffisante. Grande plaine agricole, elle est consacrée à la culture des agrumes dans la partie orientale et à celle de la vigne dans la partie occidentale.



BOUINAN, en 1901 il y avait 399 Européens (11,38%). En 1954 ils étaient au nombre de 200 (2,45 %)

D'ouest en est, la plaine traverse successivement les régions de TIPASA, de BLIDA, d'ALGER et de ROCHER NOIR. De nombreuses agglomérations occupent les lisières de la Mitidja, dont quatre importants centres urbains situés aux points cardinaux : ALGER au Nord, BLIDA au Sud, ROCHER -NOIR à l'Est et TIPASA à l'Ouest, le centre de gravité étant occupé par BOUFARIK. Ces centres urbains sont nés dans leur majeure partie pendant la colonisation française pour le besoin d'encadrer les exploitations agricoles et d'assurer les biens et services.



Les terres

Rappelons qu'avant l'arrivée des Français, l'appropriation d'un bien immobilier se passait volontiers de tout acte écrit. Dans l'intérieur du Maghreb, l'arbitrage fréquent d'un chef de tribu ou d'une personnalité acceptée par les parties en litige n'excluait pas de faire appel au magistrat d'une localité proche, voire à un « *cadi des bédouins* » nommé sur place par le pouvoir central. Divers modes de résolution des conflits ont pu ainsi « *cohabiter, se superposer, voire se modeler l'un l'autre* ». Cela ne signifiait pas pour autant le recours généralisé à l'écrit. La doctrine musulmane (*fiqh*) comme l'usage coutumier (*'urf*) accordaient le plus grand crédit aux témoignages oraux. Même quand le *cadi* était sollicité pour arranger ou trancher un litige, son intervention n'aboutissait pas forcément à une sentence écrite ni à un acte notarié.... [Si plus se référer : <https://anneemaghreb.revues.org/2555>].

Dans la Mitidja, les indigènes des communautés rurales (*haouch*) se sont mis à vendre leurs propriétés aux Européens tandis que l'État les expropriait pour la colonisation officielle. Il s'ensuivit des conflits entre l'État, les Européens et les indigènes.

Pour remédier à cette situation, l'ordonnance royale du 21 juillet 1846 prescrivit à tout propriétaire de la Mitidja et du Sahel d'Alger de déposer ses titres dans un délai de trois mois, faute de quoi il était frappé de déchéance. En revanche, celui qui avait construit une maison et planté un terrain recevait la concession définitive de la partie du sol cultivé, même s'il n'avait pas de titre régulier (Ordonnance de 1846).

L'ordonnance royale de 1846 fut exécutée grâce aux travaux de la Commission des transactions et partages. Ainsi fut délimité le domaine de l'État, ce qui permit de planifier la colonisation officielle de l'Algérie.



BOUINAN, sa rue principale

BOUINAN : Auteur Georges BOUCHET (Source http://alger-roi.fr/Alger//plaine_mitidja/communes/textes/9_plaine_mitidja_communes_bouinan.htm)

C'est une création du Second empire.

On se souvient que Napoléon III était hostile à la concession des terres à de petits colons sans le sou. Ici il a choisi, sans doute conseillé par des gens de son entourage, des attributaires peu soucieux d'agriculture, mais bons spéculateurs. Ces faux paysans ont revendu leur lot le plus vite possible, après le délai habituel de résidence de 3 ou 5 ans.

Date officielle de création : Centre de population créé par arrêté du 5 décembre 1857, érigé en Commune de Plein Exercice par décret du 18 septembre 1883.

Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

Le territoire communal est petit et à moitié montagneux ; donc peu susceptible de recevoir des colons en grand nombre. Sur la carte il paraît bien petit entre les communes de SOUMA et de ROVIGO à l'Est.



Un seul centre de peuplement européen : Le petit village à quatre rues incluses dans un carré presque parfait de part et d'autre de la Route Nationale 29 de BLIDA à FONDOUK. Il était desservi par les autocars blidéens.

Ses activités étaient purement agricoles : dans la plaine les colons s'adonnaient aux cultures de blé, de tabac, de vignes et d'agrumes. La carte n'y mentionne que trois fermes isolées.

Dans la montagne les fellahs cultivaient figuiers, oliviers et caroubiers ; et élevaient chèvres et moutons.

La population en 1954 était de 8 146 habitants dont 200 non musulmans (soit 2,45 % à peine).

La population agglomérée au village était en 1948 de 567 personnes.

Donc pour conclure : petite commune, faible population, peu de plaine et rares colons.

BOUINAN village de REGROUPEMENT



Cette photo a été prise en 1960 ; vraisemblablement en été car l'oued paraît sec. Elle a été prise du Nord vers le Sud et tard le matin (ombres vers l'Ouest). Elle représente une petite partie de l'Atlas blidéen.

Par rapport à la photo, BLIDA, qui est à l'Ouest est donc "à droite" et "à gauche" comme sur les cartes habituellement.

Le cadre géographique

C'est l'Atlas avec des altitudes modestes (tout juste 1 400 mètres pour la crête la plus haute) mais un relief tourmenté dans le détail en raison d'une érosion rapide à cause du régime des pluies violentes et de la proximité du niveau de base local des torrents qui descendent de l'Atlas. Il y a 1 000 mètres de dénivellation en 6 km (à vol d'oiseau). Le pied de la montagne est à 110 mètres d'altitude ; et le village de BOUINAN à 91 mètres.

L'oued du milieu de la photo est l'oued EL HAD. Très encaissé dans la montagne, son lit s'élargit beaucoup ensuite avec les habituels chenaux anastomosés de tous les oueds qui débouchent dans la Mitidja. Un petit bout de plaine apparaît tout "en bas" de la photo.

A l'arrière-plan deux alignements de djebels ; le plus éloigné est le djebel FEROUKHA (1481 m) dont la crête se poursuit jusqu'à CHREA, et au-delà jusqu'à la grande coupure des gorges de LA-CHIFFA. Le plus proche est le djébel MARMOUCHA (1143 m). Les sommets paraissent déboisés, mais il subsiste, à mi-pente, quelques espaces forestiers qui ont survécu à l'exploitation intensive des années de guerre après 1939.

Les Marques d'activités humaines

Les cultures sont bien visibles, sans être identifiables, que dans la plaine. Il s'agit, non pas de rangs de vigne pour une fois, mais de vergers. De quels arbres ? Si l'on en croit les textes, on avait planté dans la plaine des orangers bien sûr, mais aussi des oliviers et des amandiers ; et sur les premières pentes des caroubiers et des figuiers.



Les fermes européennes ou indigènes sont nombreuses au contact du piémont et de la plaine. La plus imposante, sur la rive droite est bâtie à un endroit qui m'étonne car tout près d'une rive concave qui est, comme chacun le devine, la plus exposée au travail de sape des oueds en crue.

Les pistes. On voit nettement le départ des deux pistes qui serpentent vers les crêtes. A cet égard, grâce à ces pistes de montagne, BOUINAN est une commune exceptionnelle. Ailleurs il n'y a rien de carrossable dans la montagne (que des sentiers de chèvres) hors des rares grandes routes du Sud. A l'Ouest (à droite de la photo) la piste rejoint une piste de crêtes qui conduit à CHREA, la station de ski des Algérois. A l'Est (à gauche de la photo) la piste grimpe jusqu'à la crête et redescend vers la vallée de l'HARRACH qu'elle atteint un peu en amont d'HAMMAM-MELOUANE. En 1950 il était question de la prolonger jusqu'à BERROUAGHIA.

Les banquettes du service de la DRS (Défense et Restauration des Sols). On aperçoit nettement leurs parcours qui respectent rigoureusement les courbes de niveau. Il y en a au-dessus et au-dessous du village de regroupement. Ces banquettes sont l'aboutissement d'une réflexion qui a commencé avant 1914, avec en 1903 une loi de principe sur la lutte contre l'érosion et en 1911 la création d'un service du reboisement. Le service de la DRS est plus tardif et plus ambitieux.

Il a été créé le 8 septembre 1941 par arrêté du gouvernement de VICHY ; et il doit restaurer ce qui a été bien érodé. La méthode utilisée consiste à creuser une banquette horizontale où l'eau pourra s'infiltrer au lieu de dévaler la pente. S'il pleut assez pour y planter des arbres fruitiers, c'est encore mieux car leurs racines fixent la terre.



LE VILLAGE DE REGROUPEMENT

L'Armée française veut couper la population des maquisards. Elle fait évacuer des villages et enferme les habitants dans des camps de regroupement.



Il n'est conforme au schéma habituel, ce village est moins "confortable" pour les regroupés que les autres. Il ya peu de maisons familiales, il n'y a aucune cour familiale fermée où les femmes pouvaient aller s'aérer sans sortir de la maison, et il n'y a pas de place centrale où se réunir. Il n'a pas, en bas des maisons plus petites, qu'un vaste espace marginal qui restait peut-être à construire.

Le village paraît coupé en deux par une piste : à gauche des maisons pour deux familles et à droite pour une seule. Mais l'absence de cour est générale. On n'aperçoit aucune tour ; donc ni mirador, ni château d'eau.

La promiscuité tant redoutée par les regroupés devait être à son zénith pour les quelques 70 familles (c'est peu) qui vécurent là trois ou quatre ans ; car je doute que le village soit resté habité après 1962. Il était trop contraire aux traditions. Par contre il n'est pas impossible que la proximité des champs ait permis aux hommes, sous surveillance militaire, d'aller récolter les fruits de leurs figuiers, voire de semer. Mais pas tous les jours.

La crainte française était qu'une liberté de mouvement ne favorise trop les contacts avec les rebelles qui n'étaient pas très loin, ainsi que leur ravitaillement.

Il est tout à fait possible que les hommes aient trouvé du travail sur des chantiers d'entretien des pistes et des banquettes de la DRS.

Les bâtiments de l'inévitable S.A.S sont un peu en-dessous du village. Une piste y conduit. Par contre je ne discerne pas de dispositif de protection militaire de l'ensemble. Pourtant il devait sûrement y en avoir un, bien camouflé.



Reference: Note n° 1493/AA/CAB du 13 Février 1957

JOURNAL DE MARCHE.

(100 FEUILLETS.)



S. A. S de BOUINAN-

(crée le 8 Février 1957 -)

territoire :

Commune de: BOUINAN

Superficie : 4309 Hectares

Population : 11250 habitants dont 450 Européens.

Population à majorité montagnarde et rurale - les Fellahs possèdent de petites propriétés en montagne -

Commune de: CHEBLI

Superficie : 5403 Hectares

Population : 9300 habitants dont 1950 Européens

Population totalement en plaine et rurale
Peu de Fellahs sont propriétaires de terre



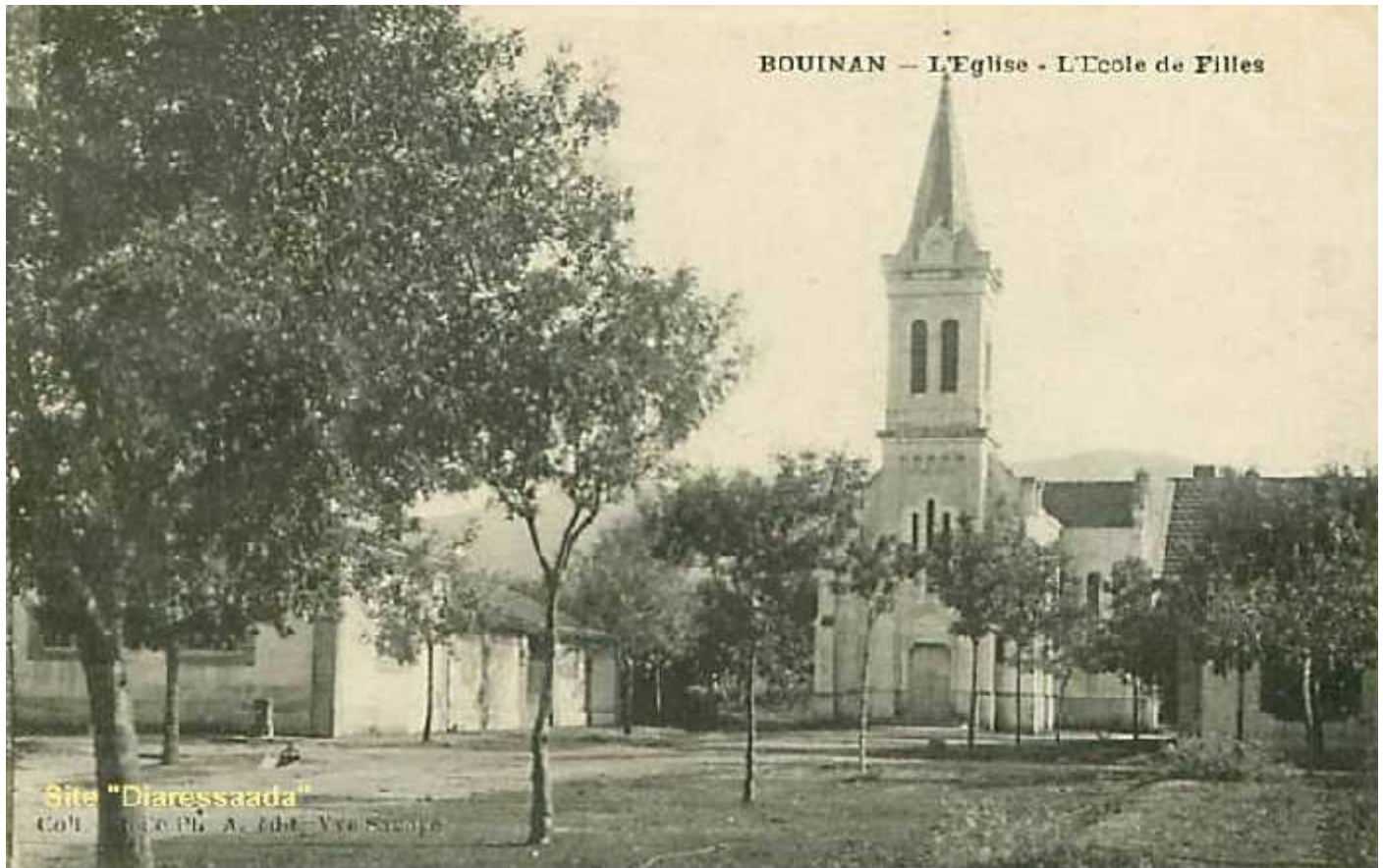
Musulmans de
la montagne



Quelques sujets du
monde de demain

Naissances : GONSARD Alexandre Louis, né le 31 Août 1862 à BOUINAN (ferme Sainte Marie) - MARTIN Jean, Victor (1865) - MARTIN Henri, Léon (1885) - MARTIN Edouard, Alphonse (1889) - MARTIN Victor, Anselme (1890)- MARTIN Hélène, Victorine (1890) -

Mariages : AGUT José/MARTIN Joséphine - CALVAT Victor/MARTIN Florence (1869) - CAUQUIL Henri/MARTIN Pauline (1869) - DUFOUR Mathurin /MARTIN Anne (1865) - MARTIN Jean, Victor/VALLIES Marie (1889) -



DEPARTEMENT

Le département d'ALGER est créé un arrêté du 9 décembre 1848. Il avait pour index 91 puis en 1956, 9A.



Le département a d'abord été divisé en cinq arrondissements : ALGER, AUMAËLE, BLIDA, MEDEA, MILIANA et ORLEANSVILLE. Un décret du 11 septembre 1873 créa un sixième arrondissement à TIZI OUZOU. Un décret du 28 août 1955 créa deux nouveaux arrondissements : BOUIRA et FORT NATIONAL.

Après sa partition en quatre départements, le nouveau département d'Alger fut divisé en trois arrondissements : ALGER, BLIDA et MAISON-BLANCHE.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connu le pays, amputa le département d'ALGER de son arrière-pays et créant ainsi le 20 mai 1957, trois départements supplémentaires : le département du TITTERIE (chef-lieu Médéa), le département du CHELIF (chef-lieu ORLEANSVILLE) et le département de la Grande Kabylie (chef-lieu Tizi-Ouzou).

Le nouveau département d'ALGER couvrait alors 3 393 km², était peuplé de 1 079 806 habitants et possédait deux sous-préfectures, **BLIDA** et MAISON-BLANCHE.

L'Arrondissement de BLIDA comprenait 33 localités : AMEUR EL AÏN - ATTATBA - BENI MERED - BERARD - BLIDA - BOUARFA - BOUFARIK - BOU HAROUN - **BOUINAN** - BOURKIKA - CASTIGLIONE - CHAÏBA - CHEBLI - CHIFFALO - CHREA - DALMATIE - DESAIX - DOUAOUDA - DOUAOUDA MARINE - DOUERA - EL AFFROUN - FOUKA - KOLEA - LA CHIFFA - MARENGO - MEURAD - MONTEBELLO - MAUZAIVILLE - OUED EL ALLEUG - SIDI MOUSSA - SOUMA - TEFESCHOUN - TIPASA -



■ **MONUMENT AUX MORTS**

La commune de BOUINAN n'a pas eu de monument aux morts mais une simple plaque commémorative dans l'église, avec cinq noms :

- Trois pour la Guerre de 1914/1918 ;) Aucun nom n'a été trouvé.
- Deux pour la Guerre de 1939/1945.) - d°-

Et nous pensons également à l'Adjudant COUDEIRE Albert tué le 19 juin 1957 à BOUINAN. ■ ■

Cimetière

L'arrêté du 23 juin 2011 du ministère français des Affaires étrangères relatif au regroupement de sépultures civiles françaises en Algérie et l'arrêté du 29 juin 2009 du ministère algérien de l'Intérieur et des collectivités locales portant autorisation de regroupement des cimetières chrétiens en Algérie autorisent le regroupement des sépultures civiles françaises de 7 cimetières chrétiens de la wilaya de Blida.



Les sépultures ont été regroupées au cimetière chrétien de BLIDA.



Sur ce site se trouvait le cimetière chrétien communal.
Le transfert des restes mortels des personnes inhumées
a été effectuée au cimetière chrétien de Blida,
le 28 novembre 2013.

EPILOGUE BOUINAN

De nos jours = plus de 32 000 habitants

La nouvelle ville de BOUINAN 317ha d'espaces verts

Le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'environnement et de la ville, M. Amara BENYOUNES, a entamé mardi une visite de travail et d'inspection à Blida au cours de laquelle il s'est enquis de nombreux projets relevant de son secteur, dont celui de la nouvelle ville de BOUINAN.

Distante de 35 km de la capitale et de 15 km de Blida, la nouvelle ville de BOUINAN devrait s'étendre sur une assiette de 2175 ha, dont 317 d'espaces verts.



L'opposition de résidents de ce site, craignant de voir leurs habitations démolies en vue de l'édification de cette nouvelle ville, constitue l'une des principales contraintes de ce projet. Le ministre et le wali de BLIDA Mohamed OUCHEN, ont rassuré, à l'occasion, les habitants concernés, leur promettant que « *leurs habitations ne seront pas touchées* »....



SYNTHESE réalisée grâce aux liens ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org/>

http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

http://alger-roi.fr/Alger/plaine_mitidja/textes/2_plaine_mitidja_presentation_generale_historique_bouchet.htm

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/geo.php?lieu=Bou%C3%AFnan+%28Alg%C3%A9rie%29>

http://alger-roi.fr/Alger/plaine_mitidja/communes/textes/9_plaine_mitidja_communes_bouinan_regroupement.htm

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO